

## Mot de la directrice générale :



En préparant le rapport d'activités, j'ai le plaisir de vous rendre compte des faits nouveaux survenus depuis la dernière assemblée générale et de partager avec vous mes idées sur les enjeux qui nous attendent au cours de la prochaine année.

Tout d'abord, j'aimerais remercier la présidente au Conseil d'administration pour son rôle inestimable à représenter le Groupe L'Entre-Gens auprès du milieu et pour avoir complété avec brio son mandat au cours des quatre dernières années. Je félicite également tous les membres du conseil d'administration, mes collègues et les bénévoles pour le travail que nous avons accompli au cours de cette année.

L'année 2010-2011 a débuté sur une note plutôt inquiétante. En effet, nous avons à affronter deux défis majeurs, soient la perte possible de nos locaux et l'annulation de l'activité de Popote roulante.

Ces défis interpellaient les membres du Conseil d'administration, le personnel et les bénévoles

Dans l'immédiat nos premières actions furent de sensibiliser nos partenaires et collaborateurs aux défis que nous devons relever. Plusieurs ont formulé leurs inquiétudes face au sérieux de la situation.

Pour la deuxième fois depuis sa création, le Groupe L'Entre-Gens vivait l'incertitude entourant la perte de ses locaux. Dans le but de répondre au défi lié à cette perte, le Conseil d'administration a formé un comité dont le mandat vise la relocalisation des activités dans des locaux permanents. Ce comité, formé de deux membres du Conseil et de la directrice générale, a amorcé son travail dès sa formation. Les membres rédigent et transmettent une lettre au président du Conseil d'administration de l'organisme, propriétaire des locaux, les Habitations des II volets. Cette lettre demande un engagement de leur part au sujet des locaux occupés par le Groupe L'Entre-Gens. Monsieur Robert Laramée, alors directeur général des Habitations les II volets, signe le 24 juillet 2010 le renouvellement du bail, soit 7 jours avant son expiration. Ce bail est en vigueur jusqu'au 31 juillet 2012. À moins d'un an de la fin de ce bail, sans engagement ferme de la part des Habitations les II volets, la situation demeure toujours préoccupante.

Ce n'est pas la première fois que des membres du Conseil d'administration doivent envisager l'interruption d'une activité en raison d'un déficit important. Le déficit encouru par l'activité de popote roulante s'explique par l'augmentation fulgurante du coût du panier d'épicerie et de la réduction des besoins du milieu. En effet, la vente de repas avait chuté de 14% en 2009-2010. Après étude du dossier, il est décidé de maintenir l'accès à la Popote roulante considérant sa nature essentielle. Par contre, une période de probation est en vigueur jusqu'au mois de juin 2011. Tout au long de l'année, le Conseil d'administration a suivi de près la situation qui s'est quelque peu redressée. Toutefois, le déficit, bien que moins important que l'année précédente, demeure réel et préoccupant. De plus, le nombre de livraison a chuté une fois de plus de 13%. Cette activité sera-t-elle maintenue ? Cette question sera un dossier prioritaire pour le Conseil d'administration qui devra prendre une décision avant le 30 juin.

Un vieil adage dit : les malheurs arrivent toujours par trois. Cette année, nous avons également fait face à la fragilité associée à l'implication bénévole. En septembre, nous avons été confronté à une baisse importante du nombre de personnes impliquées bénévolement aux différentes activités.

Les activités les plus affectées par cette décroissance sont : la Popote roulante et l'Accompagnement. Les bénévoles toujours impliqués n'ont pas hésité à redresser leurs manches et à prendre les bouchés doubles. Également, Marie-Hélène Gbemani, coordonnatrice du bénévolat et des activités, a travaillé avec détermination au recrutement. Les chiffres ne mentent pas mais il est tout de même difficile à croire que nous avons accru le nombre d'actions cette année.

Comme vous le remarquerez en consultant notre rapport financier annuel, les recettes provenant d'activités ont à nouveau connu une baisse. Toutefois cette perte de revenus est moins importante que l'année précédente. Je pense que la situation nous amène à nous positionner sur l'autofinancement des activités et comment est précieuse la contribution de nos donateurs

En général, la situation financière est demeurée stable. Les subventions provenant du programme de soutien aux organismes et du programme personnes âgées en perte d'autonomie, ont été majorées plus ou moins de 2%. Ces subventions nous ont permis de maintenir le programme actuel d'activités. Le montant supplémentaire fut consacré à offrir aux employés une légère augmentation de salaire, nous rapprochant de l'objectif fixé concernant une rémunération juste et équitable.

La subvention obtenue dans le cadre du programme de soutien aux initiatives visant le respect des aînés, a permis de poursuivre le travail de milieu qui offre un soutien à la vie collective dans les HLMS. Nous avons respecté le budget établi et l'année s'est soldée avec un surplus. Ce surplus est en grande partie attribuable au retard sur l'échéancier fixé pour la réalisation des activités au projet de travail de milieu. La réalisation de ces activités sera reportée au calendrier de 2011-2012.

En ce qui concerne les personnes que nous desservons, il est évident que nos différentes activités constituent un élément important dans le maintien d'une bonne qualité de vie. Les statistiques le démontrent, puisque nous avons connu une forte hausse aux activités d'accompagnement et d'aide aux courses.

Comme vous constaterez à la lecture de ce rapport, les aînés, leurs familles ainsi que leurs proches aidants ont besoin de nos activités plus que jamais. Les membres de l'équipe et les bénévoles, malgré des conditions souvent difficiles, mettent tout en œuvre pour leur apporter le soutien dont ils ont besoin.

Grâce à eux, nous avons réussi à respecter nos engagements envers les aînés de La Petite-Patrie, leurs familles et leurs proches aidants, nos partenaires et nos bailleurs de fonds.

Les bénévoles, le personnel et les membres du Conseil d'administration ont été étroitement associés à toutes les actions, non seulement au stade de leur mise en œuvre, mais également au stade de leur élaboration. Je profite de cette occasion pour les remercier de leur confiance et de leur dévouement. À cet égard, je compte sur leur énergie, leur enthousiasme et leur esprit d'initiative afin d'atteindre les objectifs proposés pour cette année qui s'amorce.

Quelques objectifs du plan d'actions restent à compléter. Ils nécessiteront davantage de temps et de ressources pour parvenir à maturité. En outre, le traitement salarial réservé au personnel progressera au rythme des sommes allouées dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires.

Permettez-moi de conclure : vieillir et demeurer chez soi est un désir légitime et essentiel au maintien d'une bonne qualité de vie. Pour réaliser ce désir, plusieurs personnes ont besoin de soutien. Ce soutien se traduit par de petits gestes simples comme faire l'épicerie, des emplettes ou encore se rendre au salon de coiffure, chez le dentiste ou le médecin. Ou tout simplement d'avoir l'occasion de déguster un repas cuisiné maison. Il suffit de quelques heures par semaine pour poser ces gestes mais quel impact incroyable pour de nombreux aînés.

**Diane Tardif**  
**Directrice générale**